

De: sylvie.gazagnes@aliceadsl.fr
Envoyé: samedi 16 novembre 2019 10:17
À: plu@saintbonnetdugard.fr
Objet: observations sur OAP



Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me suis penché sur le document OAP et je m'étonne que la municipalité envisage de densifier en bâti et aménagements collectifs des zones qui, situées en amont du village, vont avoir pour conséquences, d'augmenter de manière significative, le risque de ruissellement vers une partie importante du village aval.

En outre, je constate que la programmation, envisage de détruire des oliveraies, ce qui détruira une partie du patrimoine agricole de ce territoire et va à l'encontre de toute logique écologique.

Enfin, le respect des normes environnementales pour ce projet, va coûter très cher à la collectivité et le modèle économique, pour un aménageur, un lotisseur ou un investisseur risque de ce fait de n'être pas probant.

Je me souviens des inondations de 2002 qui ont frappé notre territoire, à cette époque, il était apparu que la densification récente du bâti sur Ferrand et le piémont du village avait aggravé la situation sur la plaine du village en comparaison d'un précédent épisode.

Selon l'adage : « il vaut mieux prévenir que guérir », il serait utile de connaître, la situation antérieure au PLU, via le POS de ces parcelles, afin de rassurer les citoyens contre un éventuel détournement de pouvoir en vue de favoriser un intérêt privé.

Recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Sylvie Gazagnes